

Saint-Léonard et vous...



www.saint-leonard.fr



Commune de
Saint-Léonard

Juin
2022
n°22



Le 1^{er} janvier dernier a marqué l'arrivée de Facebook pour communiquer avec nos concitoyens.

A ce jour, nous comptabilisons plus de 500 abonnés !
Pour les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre, nous vous rappelons le lien ci-dessous :

<https://www.facebook.com/saintleonard76/>

Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune
et
Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous
(Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Retrouvez toute l'actualité
de votre commune sur
www.saint-leonard.fr

Édito

Chers Saint-Léonardaises,
Chers Saint-Léonardais,

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, petit à petit la pression sanitaire s'estompe et au fil des semaines, les mesures barrières et les contraintes disparaissent. Même si rien n'est définitivement acquis, cela constitue d'excellentes nouvelles et les manifestations au sein de la commune reprennent cours. Le repas des anciens le 8 mai dernier en témoigne. Ce fut vraiment un moment fort que nous attendions tous, tant élus qu'invités.

Toute une série d'élections jalonne ces 6 premiers mois de l'année 2022 (Présidentielles et Législatives), moments importants de notre démocratie. Vous avez donc pris l'habitude de rejoindre la salle Henri Lambert, plutôt que la Mairie, à chaque scrutin, et force est de constater que la taille de la salle permet un confort évident pour le déroulement des scrutins avec désormais deux bureaux, notamment en période de crise sanitaire. Nous avons donc acté auprès de la Préfecture que ce site deviendrait le lieu habituel des élections quelle que soit la nature (municipales, départementales, régionales, législatives, présidentielles et européennes).

Revenons aux affaires locales, les travaux de la rue Victor Coviaux sont enfin terminés et même si les réalisations donnent dans l'ensemble satisfaction aux riverains, il a été constaté de nombreuses anomalies rectifiées par les entreprises concernées. Quant au stade, les derniers aménagements ont été réalisés (pare-ballons, filets, main courante, mâts éclairage...), et la première tonte effectuée par les services techniques le 13 mai dernier. Ce stade sera enfin accessible pour les entraînements et la compétition à partir du mois de septembre. Les élus travaillent aujourd'hui sur les travaux de l'agrandissement du cimetière qui auront lieu en septembre et la création de nouveaux ateliers municipaux.

Les spectacles à la Chapelle de Grainval reprennent également et on ne peut que s'en féliciter. Concerts, expositions et autres animations redonnent vie à la Chapelle dont nous fêtons le centenaire cette année (début de construction). À cette occasion, le Conseil Municipal a souhaité honorer cet événement, six années après la fin de sa restauration, en octroyant une subvention exceptionnelle à l'association chargée de son animation. Cela témoigne de l'attention portée à la culture par les élus. Je ne peux que vous conseiller de consulter le programme d'animations via Centolive, Facebook, le panneau lumineux et le site internet.

Je vous souhaite de bien profiter de cet été qui se profile en espérant que la sécheresse observée dès ce mois de mai ne perturbe pas notre quotidien ainsi que le niveau des récoltes de nos exploitations agricoles.

Bien à vous,

Bernard HOGUET



Vie municipale

· Travaux	2 et 3
· Gestion de notre commune	10 et 11
· Agenda des manifestations	15

Ecole

· Potager à l'école	4
· Sensibilisation à la sauvegarde de l'environnement	5
· Apprendre à porter secours	5
· Ludisport 76	5
· Pose de capteurs	5
· Découverte gustative à la cantine	6

Affaires sociales

· Association Fécamp Amitié Ukraine	7
· Manifestations	8
· Repas des anciens	8
· France services	9
· Saint Léonard Services	24 et 25

Informations

· Fresque du climat	12
· Formation à la gestion des incivilités	13
· Nuisances des goélands	13
· Utilisation d'un défibrillateur	14

Vie associative

· Liste des associations et présidents	16
· Club des Jeunes d'Antan	17
· Confrérie	18
· Gym-club	18
· DOJO	18
· Scrabble	19
· Amis de la Chapelle de Grainval	20 et 21
· JSSL	22
· Tennis	23

· Directeur de la publication : Bernard HOGUET
· Ont participé à la rédaction de ce numéro : les élus, les associations et le personnel municipal
· Crédit photographique : mairie de Saint-Léonard et associations
· Conception et impression : Durand Imprimeurs Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
· « Saint-Léonard et vous... » : Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°22 - Juin 2022
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr - www.saint-leonard.fr

RUE VICTOR COVIAUX



Enfin ! La nouvelle voirie est terminée ! Nous avons choisi de réaliser un aménagement privilégiant la sécurité : un stationnement alterné pour réduire la vitesse des automobilistes, limitation de la vitesse à 30 km/heure, des carrefours bien identifiés en béton désactivé avec priorité à droite, des trottoirs adaptés PMR et la sécurisation du carrefour au niveau de la rue du 11 novembre. Nous avons voulu aussi que cette réalisation soit qualitative et esthétique : trottoirs en béton désactivé, plantation de végétaux en bout des zones de stationnement et devant l'école et installation de 2 bancs. L'effacement des réseaux contribue aussi grandement à l'amélioration de l'esthétique de cette rue. Les travaux ont été un peu longs et laborieux mais le résultat est à la hauteur de nos espérances. Nous suivons les finitions pour l'effacement des réseaux, il reste quelques poteaux à enlever.

François DAUDRU

Adjoint aux travaux, à l'aménagement
et au cadre de vie



STADE DE FOOTBALL

La société Sparfel, spécialisée au niveau national dans la réalisation des terrains de foot et de rugby, a terminé la réalisation du nouveau terrain de foot et du terrain d'entraînement. La pelouse est bien implantée mais elle a besoin de pluie pour continuer à bien couvrir le sol. Un drainage a été réalisé au bout du terrain côté vestiaires de manière à ne pas avoir de stagnation d'eau en période pluvieuse. Tous les équipements sont neufs et aux normes de sécurité actuelles. Un éclairage avec des projecteurs à leds a été installé pour éclairer les 2 terrains.

Le traçage du terrain aura lieu en août, juste avant la mise en service et l'inauguration. Nous espérons que le club de foot de Saint Léonard accueillera de nombreux joueurs et gravira les podiums des championnats.





FRESQUES SUR LES TRANSFORMATEURS

La rue Victor Coviaux étant refaite à neuf, nous ne pouvions pas laisser en l'état le transformateur en bas de la rue. Nos services techniques l'ont nettoyé et ont repeint le mur périphérique. Ensuite, nous avons fait appel à l'entreprise Normandie Passion qui nous a fait différentes propositions de fresques ; la descente à Grainval a fait l'unanimité et est très appréciée des piétons et automobilistes empruntant la rue. Nous en avons profité pour embellir aussi le transformateur situé rue des rossignols, près de la salle Henri Lambert avec deux fresques plus rurales représentant des animaux de la ferme et une fresque de bord de mer. Enedis a apporté une petite contribution financière pour la réalisation de ces travaux.

INSTALLATION DE MOBILIER URBAIN

Saint Léonard a été classée comme une des meilleures communes où il fait bon vivre ; dans ce sens, pour contribuer à l'accueil de nos marcheurs, des randonneurs et des touristes nous avons décidé d'installer 2 tables de pique-nique (sur le parc de la chapelle de Grainval et près de l'aire de jeux pour les enfants) ainsi que 3 bancs : 1 dans la cour de la mairie et 2 dans la rue Victor Coviaux. Ce mobilier urbain invite les personnes de passage à s'asseoir, à se reposer et à discuter ; il contribue à apporter une touche de convivialité dans notre commune.



ATELIERS POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Ces futurs ateliers nous donnent des cheveux blancs ! Il y a un an, au début du projet, nous avons eu une première estimation du coût de la construction du bâtiment et des aménagements extérieurs ; aujourd'hui où nous sommes prêts à lancer la consultation des entreprises, l'estimation actualisée du projet est d'environ 35% supérieure à l'estimation initiale. On nous annonce +40% pour le bois, +25% pour le béton... On atteint donc aujourd'hui un prix exorbitant pour ces futurs ateliers. En conséquence, nous avons demandé à l'architecte de revoir le projet, de le simplifier, de réduire quelques surfaces, de choisir des matériaux moins coûteux afin de retrouver un prix raisonnable. La consultation des entreprises est donc repoussée au dernier trimestre 2022 ; en espérant que la flambée actuelle des prix soit finie. Un peu de patience...

DÉJECTIONS CANINES

Nous constatons régulièrement la présence de déjections canines, notamment autour de l'aire de jeux pour enfants et près de tous les équipements publics. Ce sujet sera évoqué lors du prochain conseil municipal. Nous savons que la majorité des propriétaires de chiens est équipée pour ramasser les déjections de leur chien.

Malheureusement, nous constatons qu'il reste quelques propriétaires de chiens indécents. Nous voulons accroître la sensibilisation au respect des espaces publics. Nous ne voudrions pas en arriver à la verbalisation des contrevenants. Nous comptons donc sur la vigilance de chacun et nous vous en remercions.



POTAGER À L'ÉCOLE ET BIODIVERSITÉ

Le 15 mars et le 26 avril, nous avons reçu à l'école Emile Provost, maître-composteuse et fervente défenseuse de la biodiversité.

Nous avons entamé la mise en place de nos carrés potagers et avons pu aborder de nombreux thèmes en lien avec la protection de la biodiversité.

Nous avons appris qu'à partir de 2023 une loi imposera aux collectivités, et bientôt aux particuliers, que tous les déchets compostables soient compostés.

Nous avons pu découvrir un lombricomposteur, pratique pour les citadins et sans odeur. Ce fut l'occasion de parler des insectes amis du jardinier.

Classe des CM1/CM2



Nous avons par exemple parlé de la coccinelle qui mange les pucerons, mais qui est malheureusement menacée par l'invasion d'une autre coccinelle en provenance d'Asie.

Lors de la première séance, nous avons observé nos carrés jardins et listé tout ce qu'ils contenaient déjà. Ensuite nous avons fait des semis : tomates, maïs, salades à couper et soucis.

Afin de composer nos potagers, Emile Provost nous a parlé des plantes amies qui, en les associant, s'apportent une aide mutuelle.

Nous avons donc réfléchi et conçu le plan de nos carrés potagers.

Nous associerons pour l'aide qu'ils s'apporteront et planterons le 17 mai :

- les « 3 soeurs » : le maïs qui fournit les tuteurs pour les haricots, la courge qui apporte de l'ombre pour préserver l'humidité du sol et le haricot qui enrichit le sol en azote.
- les tomates et le basilic
- les carottes, les poireaux et les fraisiers

Enfin, afin de préserver la biodiversité, nous avons évoqué l'aide qu'il est possible d'apporter à certains petits animaux utiles au potager, notamment à l'aide de nichoirs : pour les coccinelles, les pipistrelles, les hérissons et les mésanges bleues.

Nous avons ainsi récupéré deux nichoirs qui sont ou seront installés dans l'école : un pour les hérissons et un pour les mésanges.



SENSIBILISATION À LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

L'association Surfrider est venue le 31 mars faire une intervention auprès de l'ensemble des élèves de l'école. Malheureusement, le beau temps n'était pas au rendez-vous et les enfants n'ont pu se déplacer sur la commune pour faire un ramassage des déchets. L'animateur a pu néanmoins échanger avec eux sur l'impact environnemental des déchets et le milieu aquatique.

Pour clôturer ce moment de partage, la municipalité a offert aux enfants un petit goûter.



APPRENDRE À PORTER SECOURS

Une instruction conjointe du ministère chargé de l'Éducation nationale et du ministère de l'Intérieur, publiée au bulletin officiel du 24 août 2016 renforce le continuum de sensibilisation et de formation des élèves de l'école au collège et au lycée qui se décline au niveau de notre école primaire par le dispositif "*apprendre à porter secours (APS)*".

Après avoir formé l'ensemble de nos agents aux gestes qui sauvent, la municipalité a proposé aux enseignants de financer une formation pour les élèves. C'est ainsi que le 02 juin, les élèves des classes de CM 1 et CM2 ont reçu un enseignement comportant un apprentissage des principes simples pour porter secours, tenant compte du développement et de l'autonomie de l'enfant ; il est en lien avec la prévention des accidents de la vie courante.



La commune de Saint-Léonard a accepté de participer à cette opération créée à l'initiative du Département de la Seine-Maritime, en partenariat avec l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Ce moment, encadré par un jeune diplômé, permet aux enfants de 6 à 11 ans qui fréquentent l'école élémentaire de découvrir gratuitement 5 activités sportives sur le temps de la pause méridienne. Les séances ont lieu une fois par semaine, le jeudi.

POSE DE CAPTEURS



Dans le cadre du contrôle de la qualité de l'air dans les écoles, des capteurs de mesure de CO2 ont été installés dans les classes. Ces capteurs indiquent en temps réel le taux de dioxyde de carbone dans l'air mais également le taux d'humidité, permettant ainsi de constater la nécessité d'aérer la pièce.

DÉCOUVERTE GUSTATIVE À LA CANTINE

Le vendredi 6 mai les enfants ont pu déguster un repas mexicain composé d'une salade mexicaine, d'un chili con carne et en dessert un gâteau au chocolat. Cette initiative fait suite à la demande d'une enseignante de maternelle qui travaillait avec ses élèves sur le thème du Mexique.

Pour l'occasion, la cantine était décorée et les élèves, heureux de cette découverte, habillés aux couleurs du pays. Nous remercions sincèrement François, notre cuisinier qui a oeuvré à l'élaboration de ce déjeuner.



Comme chaque année au mois de juin, en présence de leurs petits camarades de l'école, les élèves de CM2 se verront remettre par la municipalité une bande-dessinée sur la Seine-Maritime à l'occasion de leur départ de l'école.

Comme il est de tradition, ce sera également le moment de leur souhaiter une bonne continuation dans la poursuite de leurs études. Nous espérons qu'ils apprécieront ce présent qu'ils pourront lire pendant leurs vacances.



Affaires sociales

ASSOCIATION FÉCAMP AMITIÉ UKRAINE

Une association Fécamp Amitié Ukraine a été créée à l'initiative de Pascal Bronnec qui réside sur la commune.

La vocation est d'aider les familles accueillantes :

- Recenser et mettre à disposition des hébergements disponibles chez des particuliers ;
- Orienter les familles réfugiées vers les hébergements les mieux adaptés à leur situation ;
- Apporter une aide à l'installation et l'équipement des hébergements ;
- Aider et accompagner les familles accueillantes, veiller à résoudre toutes difficultés qui pourraient survenir.

Elle est également là pour aider les familles ukrainiennes à s'intégrer harmonieusement dans notre territoire :

- Apporter une aide matérielle à l'hébergement et la vie sur notre territoire ;
- Aider à la scolarisation, au soutien scolaire et proposer des cours de français ;
- Faciliter la recherche et l'accès à l'emploi ;
- Aider les familles à la mobilité lors de leur séjour sur le territoire de Fécamp ;
- Aider et accompagner les familles dans leurs démarches administratives (Visa, sécurité sociale, administrations...)
- Accompagner les familles dans leur vie sociale (moments de convivialité, découvertes culturelles, activités sportives ou associatives) ;
- Offrir des espaces d'échanges pour ces familles et être un relais associatif avec les Institutions.

A ce jour, la priorité est le recensement sur le territoire de l'Agglomération de Fécamp des familles ukrainiennes arrivées récemment. Toutes ne se font pas connaître auprès des acteurs locaux car elles sont souvent hébergées par un proche ou une connaissance.

Si vous souhaitez apporter votre contribution, une permanence se tient tous les samedis de 10h à 12h à la Maison du Port, avenue Jean Lorrain à Fécamp.

Vous pouvez également contacter l'association par mail à l'adresse **fecampamitieukraine76@yahoo.com**

Bernadette MALANDAIN
Adjointe aux affaires sociales



ACHAT GROUPE DE GRANULES

Sur le même principe que l'achat groupé de fioul mis en place par la Municipalité, il est proposé aux Saint-Léonardais des commandes groupées pour la fourniture de granulés.

Il nous faut pour commencer, évaluer les besoins et le nombre de foyers intéressés

Aussi, dans le cas où vous seriez intéressé par cette démarche, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le bulletin ci-dessous, avant le 15 juillet.

Bien évidemment, la réception de ce document ne revêt en aucun cas un engagement de votre part.



ACHAT GROUPE DE GRANULÉS

Je suis intéressé(e) pour participer à une commande d'achat groupé de granulés :

Quantité consommée par an (en kilos) :

J'ai bien pris note que le fait de répondre à ce formulaire ne revêt aucun engagement de ma part.

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Formulaire à compléter et à retourner en mairie avant le 15 juillet

Retour en images sur les manifestations

Commémoration du 19 mars 1962



Recueillement devant le monument aux morts

Cérémonie du 1^{er} mai



Mise à l'honneur des médaillés du travail des deux dernières années

Commémoration du 8 mai 1945



REPAS DES ANCIENS

C'est par une belle journée ensoleillée que nos anciens ont pu enfin se retrouver le 08 mai dernier, après deux ans de contraintes sanitaires. La table était pour l'occasion décorée aux couleurs du cabaret.



Nous remercions Nicolas Hemet Traiteur, Serge Lambert et sa fille nos animateurs, la boulangerie-pâtisserie Sorel, Virginie Golain fleuriste et les caves Ludivigne pour la qualité des prestations fournies, chacun dans leur domaine, qui ont permis de passer de très bons moments ensemble.



M.Daudry et Mme Christiane LEMESLE,
notre doyenne



Mme Rioult et M.Pierre Goubert,
notre doyen

Retrouvez la France services proche de chez vous :

Seine-Maritime (76)

Bacqueville-En-Caux

**France services
Bacqueville-en-Caux**
58 place du Général
de Gaulle
02 27 28 07 64

Blangy-sur-Bresle

**France services Blangy
sur Bresle**
18 rue du Brianchon
09 82 81 10 09

Buchy

France services de Buchy
171 Grande Rue
06 80 58 57 32

Criquetot-l'Esneval

**France services
du Territoire Criquetot
l'Esneval**
28 route de Vergetot
Criquetot l'Esneval
02 35 27 27 00

Doudeville

**France services Plateau
de Caux de Doudeville**
2 place du Général
de Gaulle
02 35 95 07 25

Envermeu

**France services Falaises
du Talou**
46bis rue du Général
de Gaulle
02 35 04 85 10

Étretat

France services Étretat
Avenue Georges V
02 27 30 39 36

Eu

France services Eu
12 avenue Jacques
Anquetil
02 27 28 20 87

Fontaine le Dun

**France services
Espace Multi Services
Fontaine-le-Dun**
40 rue Charles Lescane
02 35 57 83 62

Goderville

**France services
Campagne de Caux**
2 rue du Bel Air
02 35 29 65 85

Gonfreville l'Orcher

**France services
Centre social Agiès**
1bis avenue Jacques
Eberhard
02 35 45 44 75

Gournay

France services Gournay
La Poste
Place d'Armes
02 32 89 91 83

Jumièges

France services Jumièges
33 rue Guillaume
Le Conquérant
02 32 82 20 61

Le Trait

**France services
de Le Trait**
Rue Victor Hugo
02 35 37 58 26

Londinières

**France services de
Londinières**
340 rue du Maréchal
Leclerc
02 32 97 83 11

Montivilliers

**France services
de Montivilliers**
Cour Saint-Philibert
02 35 30 96 42

Oissel

**France services
Oissel sur Seine**
Rue de la Liberté
02 35 23 87 87

Rives en Seine

**France services Caux
Seine agglo**
5 avenue de la Sainte-
Gertrude
02 32 70 43 80

Rouen

**France services du
Plateau**
Place Alfred de Musset
02 35 08 86 40

Sahurs

France services Sahurs
11A rue du Bas
02 32 86 89 48

Saint-Romain- de-Colbosc

**France services du
Territoire Saint-Romain
de Colbosc**
5 rue Sylvestre Dumesnil
02 35 13 36 90

Sotteville les Rouen

**France services Relais
accueil des gens
du voyage
de l'agglomération
rouennaise**
4 chemin de Halage
02 35 63 86 24

Saint-Valery en Caux

**France services
Espace Public du Littoral**
Place de la Gare
02 35 57 92 00

Valmont

France services Valmont
7 rue d'Estouville
02 27 30 39 44

Yerville

**France services
Espace Delahaye**
Route de Tôtes
02 32 70 49 50

Yvetot

**France services Yvetot -
Normandie**
4 rue de La Brême Yvetot
02 35 56 14 14

Bus France services

**Bus France services
Espace Numérique
mobile Mobile - Blanby-
sur-Bresle - Dieppe**
02 35 93 39 85

**Bus France services
Centre social Caravelles**
02 35 93 26 78

**Bus France services
Espace numérique
mobile - Le Havre**
02 35 25 88 88

**Bus France services
Espaces numériques
mobiles de Normandie -
Le Havre**
02 35 25 88 88

**Bus France services Le
Havre - AHAM**
02 35 42 32 20

**Bus France services Clips
Formation - Lillebonne**
02 35 38 17 77

Gestion de notre commune :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 & BUDGETS 2022

Chaque année, le Conseil municipal de notre commune se réunit pour examiner les comptes de l'année passée et mettre en place les budgets de l'année en cours. Cette année, ce fut lors de sa séance du 22 mars 2022.

Pour ce qui est de l'année 2021, le résultat des comptes se présente en deux parties. D'une part, le « compte administratif » document qui récapitule l'ensemble des écritures comptables de l'année passée. Il est établi par les services de notre mairie. D'autre part, le « compte de gestion » rédigé par le Receveur municipal qui tient et présente la même comptabilité.

Il appartient alors à vos élus de reconnaître que ces comptes sont identiques et de les déclarer officiellement « sincères et véritables ».

TOTAL DES DEPENSES 2021 : 975 466.23 euros
TOTAL DES RECETTES 2021 : 1 413 077.76 euros

Le solde de l'année 2021 se monte donc à 437 611.53 € qui a été reporté sur notre budget fonctionnement de 2022.

Outre l'effet d'une légère inflation (1.6%), le montant de nos dépenses et quasi identique. Nos recettes sont en hausse sensible dû d'une part à la revalorisation des bases taxables et d'autre part, de nouvelles constructions.

Dans un deuxième temps, le Conseil municipal se projette sur 2022 en édifiant les nouveaux budgets.

Ils ont été minutieusement étudiés et votés à l'unanimité des élus.

En voici les grandes lignes :

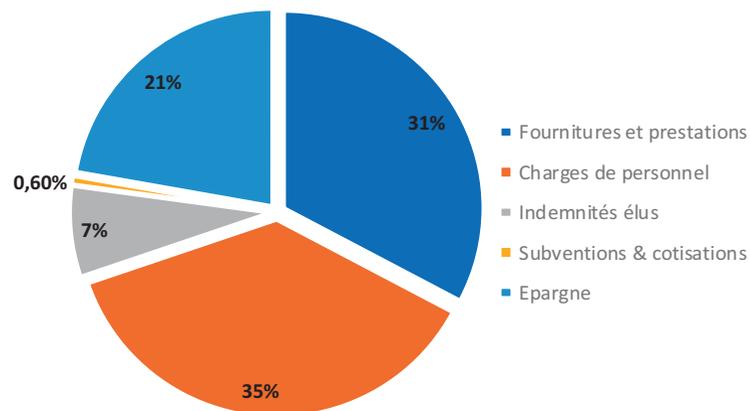
1) Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement prévoit les dépenses récurrentes et obligatoires nécessaires à l'activité des services dédiés à nos concitoyens.

Il estime également nos prochaines recettes. Il est équilibré à hauteur de 1 590 851,87 €.

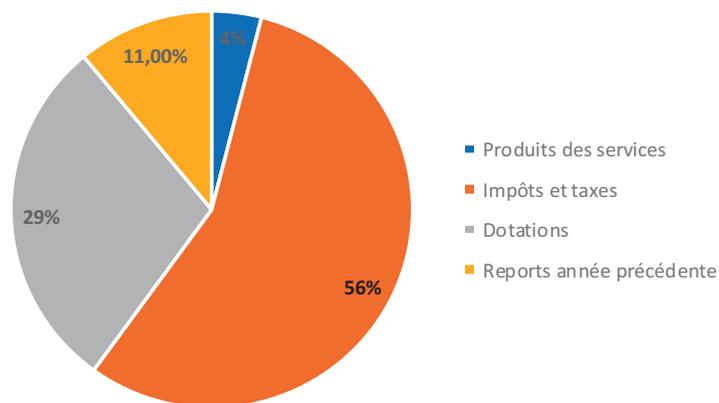
En voici la répartition pour les dépenses et recettes :

Dépenses



L'épargne est la somme que nous pouvons transférer au budget suivant appelé budget « investissements »

Recettes





Depuis la suppression de la taxe d'habitation, votre commune n'a plus la maîtrise que sur trois impôts dont les taux ont été maintenus pour 2022 soit :

- Taxe d'aménagement : 1 % (3% sur les zones d'activités)
- Taxe foncière : 18 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44 %

La taxe d'habitation nous a été compensée par l'Etat en nous attribuant la taxe foncière précédemment perçue par le Département.

Rappelons encore que sur l'avis d'imposition que reçoivent nos concitoyens, le taux communal indiqué est l'addition des deux taux : 18% voté par la commune et 25.36 % au titre du département soit un total de 43.36%. Cette manipulation est complètement neutre pour le contribuable.

2) Budget d'investissements

Outre les investissements de 2021 qui n'ont pas encore été terminés, nous avons en 2022 la possibilité d'établir un programme de réalisations important :

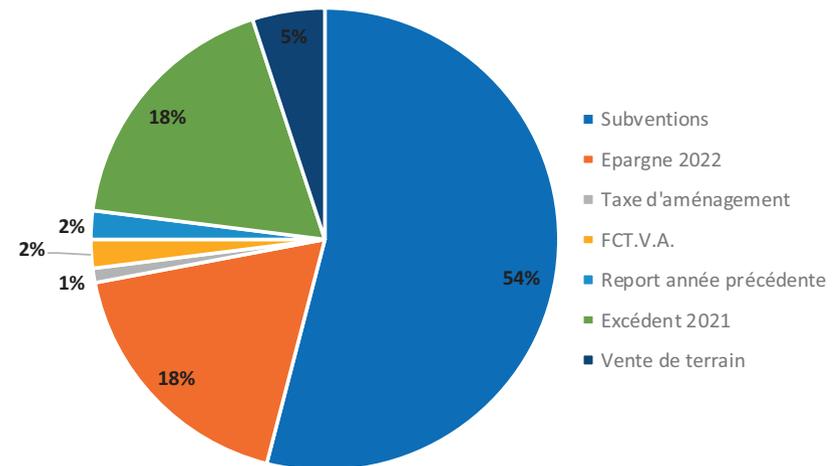
- Un nouveau plan d'effacement des réseaux aériens.
- La poursuite d'un vaste programme de mise en conformité de notre territoire pour les équipements de défense contre l'incendie.
- L'agrandissement du cimetière.
- L'acquisition d'un petit véhicule supplémentaire pour nos services techniques.

Mais le plus gros chantier sera la construction de nos nouveaux ateliers municipaux au rond-point de la mairie.

Notre Adjoint aux travaux, M. François DAUDRUY aura l'occasion de vous présenter ces travaux au fur et à mesure de leur réalisation.

Ce budget « Investissements » s'équilibre à hauteur de 2 202 501.34 €. Il est alimenté par plusieurs sources selon le détail qui apparaît dans le graphique ci-après :

Recettes des investissements



En conclusion, nous pouvons affirmer que notre commune dispose d'un budget solide au bénéfice de tous nos concitoyens. Comme indiqué ci-dessus, c'est le transfert dans des locaux neufs des ateliers municipaux qui sera l'événement majeur de ce budget d'investissement 2022 en attendant les premières réalisations du vaste projet « Centre bourg » qui transfigureront notre commune.

Incontestablement, Saint-Léonard bouge !

Serge LECROSNIER
Adjoint au Maire en charge des finances

Fresque du climat

Le 12 mai dernier, plusieurs élus de la commune ont participé à un atelier de 3h qui a permis de comprendre les causes et les conséquences du changement climatique, les ordres de grandeur, les enjeux pour conserver une planète avec des conditions de vie agréable.

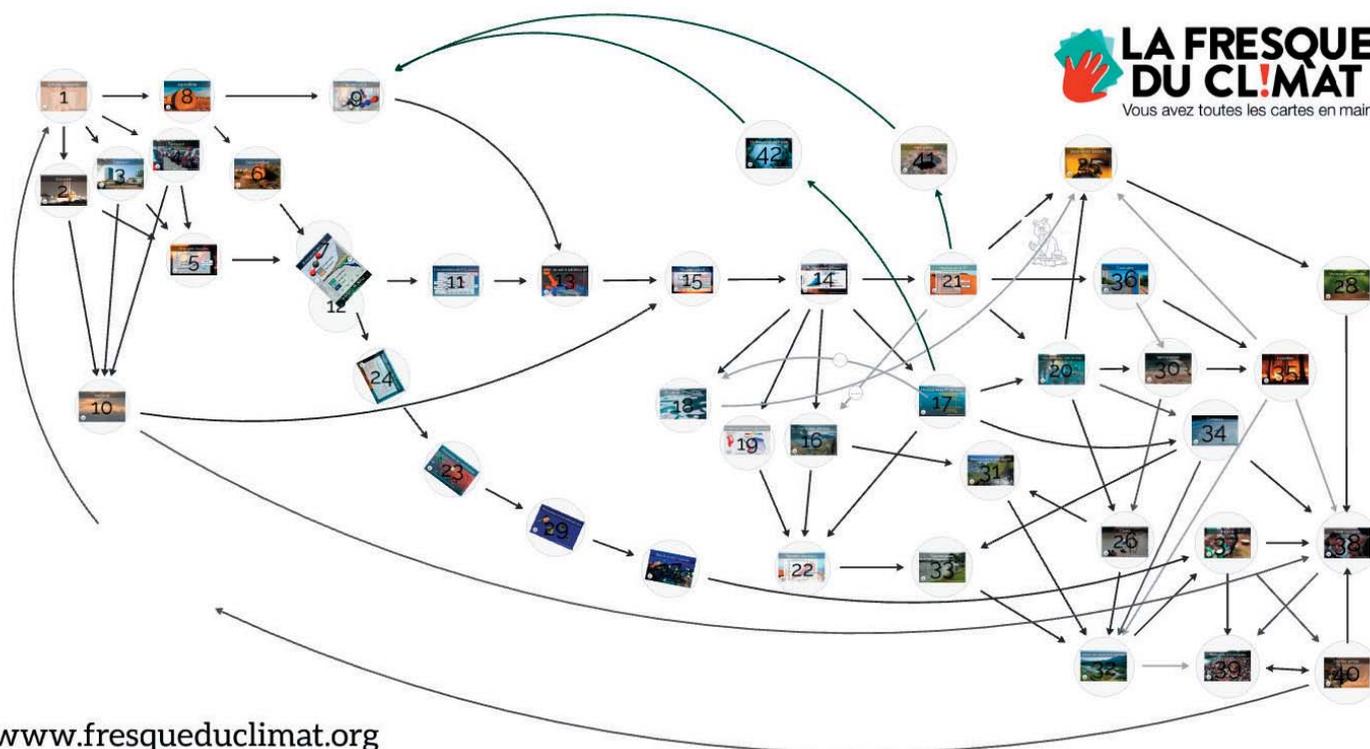
Cette sensibilisation a pour objectif de créer un socle de connaissances et de créer une dynamique tant individuelle que sociétale afin d'essayer d'atteindre la neutralité carbone en 2050, d'appréhender au niveau de la collectivité les leviers qui peuvent être soulevés.

A l'issue de ces échanges, la fresque ci-dessous a pu être établie.
Vous pouvez la retrouver sur le net via le lien

<https://prezi.com/view/tJJYwCs12lz9cXCngmH/>

Vous pouvez également évaluer votre empreinte carbone via le site

<https://nosgestesclimat.fr/>



www.fresqueduclimat.org

Formation à la gestion des incivilités

La fonction d'élus entraîne un lien privilégié avec ses concitoyens. Dans la majorité des cas, les relations sont apaisées et courtoises ; parfois certaines situations sont inattendues et complexes.

Partant de ce constat, la gendarmerie a décidé de lancer un plan d'action national et a formé des négociateurs régionaux.

La commune de Saint-Léonard a répondu favorablement à l'invitation lancée par l'association des maires de Seine-Maritime pour participer à ce temps d'échange fort intéressant.



Recensement des nuisances causées par les goélands



Les goélands sont des oiseaux protégés, néanmoins ils peuvent parfois occasionner des nuisances.

Une campagne de stérilisation, contrôlée par les services de la DREAL peut être alors menée.

Une autorisation préfectorale doit être sollicitée en respectant une procédure bien définie qui débute par un recensement exhaustif des spécimens, des lieux concernés et des dégâts rencontrés.

Aussi, si vous estimez être victime de nuisances de ce type, nous vous remercions de vous faire connaître en mairie avant le 30 juin 2022.





Mémo pour l'utilisation d'un défibrillateur

L'ensemble de nos agents a reçu au mois de janvier une formation aux gestes de premiers secours ; faisant suite à la formation aux extincteurs puis à l'usage de défibrillateur.

L'utilisation de cet appareil peut en effet engendrer des craintes et il nous a paru intéressant de rappeler ici son fonctionnement.

Lorsqu'une personne s'effondre et ne montre aucun signe de vie : elle est en arrêt cardiaque. Dans ce cas, il faut **appeler les secours**. En attendant leur arrivée, il faut **masser le coeur** pour oxygéner.

Ce dernier **peut être relancé par un choc électrique** délivré par un défibrillateur que l'on trouve près de la porte d'entrée de la salle Henri Lambert, près du panneau d'affichage sur le mur du gymnase et bientôt près de la chapelle de Grainval.

Le défibrillateur automatisé externe est composé **d'un haut-parleur qui donne des messages sonores et guide le sauveteur dans son action.**



COMMENT UTILISER LE DÉFIBRILLATEUR ?

1- Ouvrir le défibrillateur et suivre les instructions vocales.

2- Coller ensuite les électrodes : une sous la clavicule et l'autre sous le sein gauche.

3- Connecter le câble. Une fois connecté, le défibrillateur indique qu'il réalise une analyse du **rythme cardiaque** et qu'il ne faut pas toucher la victime. Cette analyse dure quelques secondes. Il est important de **ne pas toucher la victime** pour ne pas perturber l'analyse.

4- Ensuite, il existe deux possibilités :

- **Choc recommandé** : l'appareil choque ou propose de choquer (suivant le type d'appareil) ; il faut alors appuyer sur le bouton qui clignote. Surtout ne pas toucher la victime.

- **Choc non recommandé** : il faut alors reprendre le massage cardiaque.

PEUT-ON UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR CHEZ UN ENFANT ?

En cas d'urgence, tous les défibrillateurs peuvent être utilisés en toute sécurité chez les enfants à partir de un an. Nos défibrillateurs sont équipés d'**électrodes pédiatriques** pour les enfants entre 1 et 8 ans et pesant moins de 25 kg. Ces électrodes pour enfants réduisent le niveau d'énergie transmis lors du choc.

Cas particuliers :

- Si la victime porte un **timbre autocollant médicamenteux** sur la zone de pose des électrodes, le sauveteur retire le timbre et essuie la zone avant de coller l'électrode.

- Si la victime présente un **stimulateur cardiaque** (le plus souvent le sauveteur constate une cicatrice et perçoit un boîtier sous la peau, sous la clavicule droite ou est informé par la famille) à l'endroit de pose de l'électrode, le sauveteur colle l'électrode à un travers de main de l'appareil (environ 8 cm de la bosse perçue).

- Si la victime est **allongée sur un sol mouillé** ou si son thorax est mouillé, le sauveteur, si possible, déplace la victime pour l'allonger sur une surface sèche. Et si possible, sèche son thorax avant de débuter la défibrillation.

- Si la victime est **allongée sur une surface en métal**, si cela est possible et en se faisant aider si besoin, le sauveteur déplace la victime ou glisse un tissu sous elle (couverture...) avant de débuter la défibrillation.

Agenda des manifestations de juin à septembre 2022

- **Jeudi 23 juin 2022**
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Samedi 25 juin 2022**
Grainval en Fête de l'A.E.P. Ste Bernadette à la chapelle de Grainval
- **Samedi 8 juillet 2022**
Concert « les Lieders de Schubert et ses contemporains » à 20 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Dimanche 10 juillet 2022**
Vide grenier du Saint-Léonard HandBal et du Dojo
au rond-point de la mairie/route d'Epreville
- **Samedi 16 juillet 2022**
Spectacle de marionnettes
« Les Marmousets – Le loup et les 7 chevreaux » à 16 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Mercredi 20 juillet 2022**
Concert « Accordéon Bayan » à 20 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Samedi 27 juillet 2022**
Spectacle de marionnettes « Les Marmousets – La petite poule rousse »
à 16 h 30 par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle de Grainval
- **Vendredi 29 juillet 2022**
Concert lyrique « Les Chantatrices » à 20 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Dimanche 31 juillet 2022**
Visite commentée de la chapelle de Grainval à 10 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval
- **Vendredi 5 août 2022**
Concert « Musiciens des années 20 » à 20 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Dimanche 7 août 2022**
Spectacle de marionnettes
« Les Marmousets – Le loup et les 7 chevreaux » à 16 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Dimanche 21 août 2022**
Vide grenier du Club des Jeunes d'Antan
au rond-point de la mairie/route d'Epreville
- **Mercredi 24 août 2022**
Spectacle de marionnettes
« Les Marmousets – La petite poule rousse » à 16 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Vendredi 26 août 2022**
Concert « Solo Violon-Ambient » à 20 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Jeudi 1er septembre 2022**
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert (avancé en raison du voyage)
- **Jeudi 22 septembre 2022**
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Vendredi 23 septembre 2022**
Concert « Piano et Violon » à 20 h 30
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval
- **Dimanche 25 septembre 2022**
Repas dansant à 12 h 30 du Club des Jeunes d'Antan
à la salle Henri Lambert

Liste des associations et des présidents

ALBATRE CLUB POKER

M. MARS Fabien – contact téléphone 06 03 48 30 40

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. AUBOIN Didier – contact téléphone 02.35.29.92.54

ASSOCIATION ECOL'LEO

Mme DUHAYON Blandine – contact téléphone 06.18.08.25.64

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

M. BALIER Victor – contact téléphone 02.35.29.14.67

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

M. DESJARDINS Jean-François – contact téléphone 02.35.28.54.93

SECTION ATHLETISME

Mme HOUOT Stéphanie – contact téléphone 06.01.29.07.89

SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ

M. LAPERDRIX Claude – contact téléphone 02.35.28.42.81

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

M. LECOINTRE Xavier – contact téléphone 06.32.94.40.27

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

Mme CADINOT Claudine - contact téléphone 02.35.28.20.77

CONFRERIE

M. REAUX Michel – contact téléphone 09.52.70.77.20

DOJO SAINT-LEONARD

M. JACOB Romain – contact téléphone 06.11.14.11.74

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

Mme BONNEVILLE Renée – contact téléphone 02.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

Mme LEVARAY Catherine – contact téléphone 06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

Mme HANOUET Laëtitia – contact téléphone 06.36.84.07.26

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

M. CROCHEMORE Michel – contact téléphone 02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

Mme MARCHAND Fabienne (secrétaire)
contact téléphone 06.10.69.33.10

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

M. LEGAY FOULON Romain – contact téléphone 06.50.89.06.32

SAINT-LEONARD SERVICES

M. BALIER Victor – contact téléphone 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

Mme GROULT Marie-Noëlle – contact téléphone 06.19.29.26.28

TENNIS CLUB MUNICIPAL

M. DENEUVE Gérard – contact téléphone 02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

M. ROLLET Claude – contact téléphone 02.35.28.51.69

Club des Jeunes d'Antan

LE CLUB A REPRIS SES ACTIVITÉS.

- Tous les lundis après-midi

De 14h à 15h 30 : atelier tricot, nouvelles activités à venir découvrir, broderie diamant, painting.

De 15h 30 à 17h : vous pouvez venir jouer ou apprendre à jouer au tarot.

- Les 2^{ème} jeudi du mois, repas mensuel.

Nous avons fêté Pâques avec nos adhérents, superbe journée où tout le monde était content de se retrouver.



- Les 4^{ème} jeudi du mois, tournoi de manille, très apprécié de tous.

Le Père Noël est passé avec ses lutins, le jeudi 16 décembre dernier pour distribuer les chocolats aux enfants de l'école. Il a été un peu déçu par l'accueil qui lui a été réservé par les institutrices des petits de maternelle, qui selon le dire des parents, n'ont récupéré leur chocolat que le vendredi.

NOS PRÉVISIONS

- Notre traditionnelle **foire à tout** le dimanche 21 Août (Inscription obligatoire Claudine 02 35 28 20 77, Martine 07 89 51 48 70 ou Annick 06 17 78 28 24)

- **Voyage** du 7 au 13 septembre au Portugal, reste quelques places

- Repas dansant

Dimanche 25 septembre à partir de 12h 30
salle Henri Lambert - Inscription : 02 35 28 20 77



- Déjeuner Harengs

Samedi 19 novembre à partir de 12h 30
salle Henri Lambert - Inscription : 02 35 28 20 77

- Marché de Noël et foire aux jouets – salle Henri Lambert

Samedi 26 novembre de 14h à 18h
Dimanche 27 novembre de 10h à 18h
Inscription : 02 35 28 20 77

Restauration assurée dans une bonne ambiance.

- Colis de Noël (personnes nées avant le 31/12/1953)

Inscription : salle Henri Lambert, les mardis 8 – 15 – 22 novembre
de 14h à 16h ou par téléphone au 02 35 28 20 77

- Distribution des colis de Noël

Lundi 12 décembre de 15h à 18h et le mardi 13 décembre de 10h à 12h

A cette occasion, nous vous présenterons notre calendrier 2023, je vous remercie d'avance de votre participation qui nous permettra, avec les bénéfiques des manifestations que nous organisons de pouvoir vous gâter tout au long de l'année.

Le repas que nous offrons aux anciens aura lieu le 29 janvier 2023.

*Je vous souhaite de bonnes vacances
et prenez bien soin de vous.*

La Présidente,
Claudine CADINOT

Confrérie

Le 15 mai, nous sommes allés à Giverville pour le 75^{ème} anniversaire de l'union diocésaine de l'Eure et de la Seine Maritime, nous sommes en train de voir pour le déplacement en terre limousine pour les ostensions à Saint Léonard de Noblat le 21 mai 2023.



GYM-CLUB

La saison se termine. Suite à la reprise des activités Pilates et Multigym, en plus de la gym, nous remercions l'ensemble des adhérents de nous avoir fait confiance. A cet effet, nous avons invité l'ensemble de nos licenciés le 30 juin à un apéritif dînatoire pour clôturer l'année.

Nous tenons également à remercier Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention et d'une aide exceptionnelle.

Le Gym Club vous donne rendez-vous en septembre et vous souhaite d'agréables vacances ensoleillées.



Le Gym Club
Catherine Levaray

Dojo Saint-Léonard

Le Dojo Saint-Léonard Judo a organisé son tournoi de jeunes interclubs le 9 avril à la salle Marie-Madeleine Babin.

Quelques 180 jeunes judokas de 4 à 12 ans se sont affrontés sur les tatamis devant leurs parents et entraîneurs.

Le 10 avril à Forges-les-Eaux, Nolan et Léo se sont classés 3^{ème} de leur poule au Critérium 76 Benjamin.

Le 23 avril à Caudebec-les-Elbeuf, 4 jeunes judokas de l'ITEP Les Hogues ont participé au Championnat Judo Sport Adapté (photo). Mathis s'est qualifié pour le Championnat de France Judo Sport Adapté qui s'est déroulé le 4 juin à Mèze. Il a été sacré Champion de France des -51 kg. Félicitations pour cette très belle performance.

Pour tous renseignements,
vous pouvez nous contacter par mail

dojo.stleonard@yahoo.fr

ou aux heures de cours à la salle Marie-Madeleine Babin.



Les jeunes de l'ITEP, Philippe (entraîneur) et Gérald (éducateur)

Scrabble à tout âge !

Le scrabble, une distraction de "vieux" ?
du "3^{ème} âge" ?

QUE NON !!!

La **preuve** : les enfants qui participent, soit au scrabble scolaire avec leur enseignant, soit aux ateliers péri-scolaires le midi.



L'initiation au scrabble duplicate leur a été proposée par notre club, et bien que le rythme en ait été perturbé pour des raisons sanitaires, nous avons pu mener l'activité dans de bonnes conditions, à la fois à Saint-Léonard, à l'école Louis-Philippe Lange et à Fécamp, à l'école François Rabelais.



Le Championnat Scolaire de Normandie n'ayant pu avoir lieu, nous avons organisé un petit tournoi rassemblant les deux groupes à la salle de restauration, cour de la mairie, le mercredi matin 8 juin 2022.

Nul doute que c'est dans la bonne humeur et dans l'espoir de se montrer le meilleur que cette entrevue a eu lieu.

En espérant que la graine "scrabblesque" semée donnera des joueurs enthousiastes!

Pour s'échauffer: 10 tirages sur le thème des SPORTS

1. BEOX
2. BGURY
3. ACENO
4. EINNST
5. AHQSSU
6. BCIORSS7.
7. CCEILMSY
8. AABDHLLN
9. ABDIMNNOT
10. AEEHILSMIT

et 10 tirages pour trouver des verbes qui illustrent des cris d'animaux

1. GIRRU
2. ABEMRR
3. ABEORY
4. EEFLRU
5. ABIRRR
6. ABEERT
7. EEGLMRU
8. ACEORSS
9. ACEORRSS
10. ABEELRRT



Grainval en fête : 2022

GRAINVAL EN FÊTE ! DANS LE RÉTROVISEUR !

Oui, Grainval en fête revient ! Même si, compte tenu des circonstances incertaines des mois passés et les aléas de la vie, nous n'avons pas pu retrouver tous les moyens techniques et tout mettre en oeuvre comme les quatorze précédents.

Ainsi la valleuse connaîtra une nouvelle édition de la fête. Celle-ci a été dénommée "Grainval en Fête dans le rétroviseur". Une manière de vous faire revivre ces bons moments passés sans véritables redites ; L'association des Amis de la Chapelle s'associera pour l'occasion, en particulier avec une exposition.

REPAS PIQUE-NIQUE

Malheureusement nous n'avons pas pu mettre en place le repas habituel mais on pourra se retrouver autour de tables en pique-niquant, ce sera une autre façon de créer de la convivialité. N'hésitez pas à venir avec votre pique-nique et si vous en avez trop de le partager avec d'autres.

LE CONCERT

En attendant le spectacle son et lumière, le groupe celtique "Les Sales Tiques" se produira en concert. Un beau voyage musical Pop-rock Celtique aux sons des voix, des flûtes, de la harpe celtique, du violon, de la guitare, de l'accordéon et de la cornemuse avec des musiques traditionnelles de la Bretagne, de l'Irlande et de l'Écosse..

LE SPECTACLE

Si vous êtes de ceux qui ont participé aux quatorze Grainval en Fête passés, vous rappelez-vous le thème de chacun d'eux ? Eh bien en regardant "dans le rétroviseur", vous pourrez les retrouver. Un spectacle en quatre tableaux et un final vous remémorera ces moments inoubliables que ce soit du Feu (thème du 1er grainval) à la ronde des Métiers (le thème du quatorzième) en passant par la goutte d'eau, tous seront de retour..

Sur un podium et autour de la chapelle, des figurants et des danseurs interpréteront ce nouveau scénario avec projections sur grand écran, nous y ajouterons la re-construction de la chapelle, des jets d'eau, des jeux de lumière, des effets spéciaux. Le tout pour une mise en valeur de la chapelle et du site.



LE FEU D'ARTIFICE

S'il est une chose dont Grainval en Fête ne peut se passer, c'est bien sûr le Feu d'artifice. Celui-ci n'a plus de réputation à faire. Il est très prisé. Le site lui donne un caractère unique et chacun en ressort émerveillé.

L'EXPOSITION DANS LA CHAPELLE

Cette exposition sera présentée et mise en place par Les Amis de la Chapelle de Grainval et avec l'apport des travaux des enfants de l'école de St Léonard.

Ainsi les Amis de la chapelle retraceront par quatorze panneaux de photos, les Grainval en Fête passés.

Vous redécouvrirez ce qui a été fait et des visages rajeunis quelquefois. Des films de ces fêtes seront aussi projetés.

Quant aux enfants des écoles chaque classe apportera sa contribution à cette exposition par des photos, des mobiles suspendus, des affiches, des panneaux, des photos et autres.

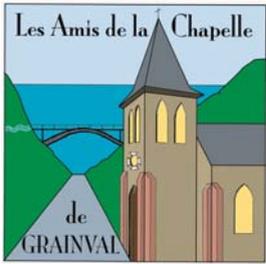
Voilà le programme retour de Grainval en fête dans lequel les organisateurs ont mis toute leur énergie pour qu'il reste un moment festif. Alors, nous vous attendons nombreux pour les encourager.

Programme Grainval en Fête 2022

Samedi 25 juin

- à partir de 19 h 30 - Terrain parking:
 - Pique-nique (chacun apporte son repas - tables et chaises sont à disposition)
- à 21 h 00 - Sur Podium côté gauche de la Chapelle :
 - GROUPE MUSICAL
 - avec le Groupe Les Sales Tiques - Groupe de musique celtique
- à 22 h 30 - Sur Podium côté gauche de la Chapelle et sur le terrain côté droit :
 - SPECTACLE "Grainval en Fête dans le rétroviseur"
- à 23 h 00 - Derrière la Chapelle :
 - GRAND FEU D'ARTIFICE

L'accès au site est entièrement gratuit pour l'ensemble de la fête



Les Amis de la Chapelle de Grainval

LA CHAPELLE CENTENAIRE, ÇA SE FÊTE !

Tout au long de cette année et l'an prochain, nous fêterons le centenaire de la chapelle. Plusieurs animations spécifiques, en plus des animations prévues vont marquer cet anniversaire.

Une première a eu lieu avec un concert Gospel, le 29 avril, suivie le samedi 21 mai d'un ensemble d'animations : Contes et légendes, visite nocturne de l'exposition de marionnettes, mini-spectacle retraçant l'histoire de la chapelle et feu d'artifice ont ponctué cette journée dans le cadre du Festival Pierres en lumière qui se déroule sur l'ensemble de la Normandie.

En août, le 5, un Concert "Musiciens des années 20", rappellera les années de construction de la chapelle. Et le dimanche 20 novembre, la Chorale Presto de la Maîtrise de Seine-maritime animera un autre concert.

Un livret racontant l'histoire de la chapelle et de sa rénovation a été édité aussi à cette occasion (vous pouvez vous le procurer à la chapelle au prix de 5,00 €).

Voilà un centenaire qui ne devrait pas passer inaperçu.

Il y en a
pour tous les goûts !

Et puis, il y a tout le reste du programme non moins riche où chacun doit pouvoir trouver une raison de participer.

La variété proposée fait qu'il y en a pour tous les goûts : Accordéon, chants lyriques, Violon-Ambient, piano-forte, etc.. sans oublier les enfants avec les différents spectacles de marionnettes.



En parallèle avec Grainval en Fête et organisé par Les Amis de la Chapelle :

Samedi 25 juin

- de 16 h à 19 h 00 - Dans la Chapelle

- Exposition

- des travaux des enfants des écoles de St-Léonard,
- des photos des Grainval passés,
- de la projection de films des Grainval passés,

Dimanche 26 juin :

- de 15 h à 18 h 00 Chapelle ouverte pour l'exposition

Entrée libre

Retrouvez tout cela sur les dépliants, le site de la commune ou celui de l'association :

<https://chapellegrainvalfr.wordpress.com>

Cet été à la chapelle

Vendredi 8 juillet à 20h30

CONCERT Les Lieders de Schubert et ses contemporains
Isabelle PANEL Soprano et Hautbois et Isabelle CHOMET, Guitare

Mercredi 20 juillet 2022 à 20h30

CONCERT Accordéon Bayan
avec Nesterenko Bogdanov

Vendredi 29 juillet 2022 à 20h30

CONCERT Lyriques "Les Chantatrices"
avec Gilbert et Pascale Parrinello, Pianistes, Claire Maunier, Nathalie Cuny, Claudine Paillous, Chant lyrique

Dimanche 31 juillet 2022 à 10h30

Visite commentée de la chapelle
avec diaporama - Histoire et Restauration

Vendredi 5 août 2022 à 20h30

CONCERT "Musiciens des années 20"
avec Duo Dos maderas - Isabelle Chomet et Jérôme Maury

Vendredi 26 août 2022 à 20h30

CONCERT Solo Violon-Ambient
avec Tristan SKER

Vendredi 23 septembre 2022 à 20h30

CONCERT Piano-forte et Violon
avec Pierre Bouyer et Nicole Tamestit

Dimanche 20 novembre 2022 à 16h

CONCERT de la Maîtrise de Seine-Maritime
avec la "Chorale Presto"

Juillet et Août 2022

SPECTACLES DE MARIONNETTES

avec la Compagnie "Les Marmousets"

Date des représentations :

Samedi 16 juillet à 16h30 : Le loup et les 7 chevreaux

Mercredi 27 juillet à 16h30 : La Petite poule rousse

Dimanche 7 août à 16h30 : Le loup et les 7 chevreaux

Mercredi 24 août à 16h30 : La Petite poule rousse

Jeunesse Sportive Saint Léonard

La Jeunesse Sportive de Saint-Léonard est un club de foot familial doté d'une bonne ambiance.

Elle a enregistré 60 adhérents pour l'année 2021-2022.

Une création d'une équipe baby-foot a vu le jour cette année et sera renouvelée pour la saison prochaine.

Nous vous accueillerons avec plaisir et ce grâce à la Mairie de Saint-Léonard que nous remercions vivement dans la nouvelle infrastructure qui sera à notre disponibilité début Septembre.

En Septembre 2022, une équipe sénior masculine matin verra également le jour.

Les objectifs pour l'année 2022-2023 est d'agrandir le club en essayant d'avoir toutes les catégories des U7 au sénior masculine. La création d'une équipe U15 est en cours également.

Si vous souhaitez pratiquer ce sport, vous pouvez venir l'essayer lors des séances d'entraînements qui se déroulent sur le stade Neuens de Saint-Léonard :

- **Baby Foot** : le Mardi de 17h30 à 19h à la salle Marie Madeleine BABIN
- Catégorie U7 : jour à déterminer
- Catégorie U9 - U13 : jour à déterminer
- Catégorie U15 : jour à déterminer
- Sénior Masculin après-midi : le Mercredi et Vendredi de 19h à 20h30
- Sénior masculin Matin : le Jeudi de 19h à 20h30

Et pour tous renseignements complémentaires :

Mme HANOUE Laetitia

Tél. : 06.36.84.07.26 ou par mail : laetitiani@orange.fr

La Jeunesse Sportive Saint Léonard recrute dans toutes les catégories

La JSSL redémarre une nouvelle saison sur son nouveau terrain et souhaite étoffer ses effectifs.

Le club recherche activement des jeunes de 5 à 15 ans pour rejoindre ses effectifs. Des séniors pour renforcer notre équipe matin et après-midi.

TARIF DE NOS LICENCES :

Catégorie U6 - U7 (année 2015-2016) : 35 €

Catégorie U8 (année 2013-2014) : 45 €

Catégorie U10 - U11 (année 2011-2012) : 45 €

Catégorie U12 - U13 (année 2009-2010) : 50 €

Catégorie U14 - U15 (année 2007-2008) : 50 €

Catégorie Sénior : 65 €

Notre politique est de recruter des joueurs souhaitant s'investir dans notre ambiance familiale. Nous offrons une belle infrastructure.

Contact : Mme HANOUE Laetitia

Tél. : 06.36.84.07.26 ou par mail : jssleo76@outlook.fr



Tennis

Le printemps voit le tennis repartir en extérieur. Ce samedi 23 avril, organisation d'un Plateau Rouge Galaxie avec la participation de jeunes de - de 10 ans venus de 3 clubs (Etretat-St-Léonard-Goderville) et sous la direction de Hugo Drouet.

Fin des championnats sénior +. Les joueurs +35 terminent au milieu de leur poule en DM3 et les +45 engagés pour la 1ère fois au printemps font de même dans leur poule en DM2.

Le championnat sénior voit 3 équipes engagées au TCM St-Léonard. Il s'agit d'une évolution positive de la compétition (1 équipe supplémentaire par rapport aux années précédentes d'avant Covid).

Il faudra suivre tout particulièrement l'équipe 1 qui, pour la 1ère fois de son histoire, évolue en Pré-Régionale. Elle vise dans un premier temps le maintien à ce niveau de compétition.

LE TCM A ORGANISÉ COURANT MAI DEUX ÉVÉNEMENTS :

- La 4ème édition du Concert de Jazz avec la participation du Big Band A Part, grande formation qui s'est déjà produite avec succès à la salle Henri Lambert.

- Le loto de printemps avec de nombreux bons d'achat.

L'association sportive organise aussi son 40ème anniversaire le dimanche 26 juin avec notamment un match exhibition à 11h (2 joueurs de 2ème série) sur les courts extérieurs. Les anciens adhérents qui ont marqué l'histoire du Club et de l'Ecole de Tennis y sont invités.

Il est toujours possible de jouer sur les 3 mois d'été en bénéficiant de tarifs spécifiques à cette période.

Renseignements et contact auprès
de M.Deneuve
au 07-86-52-98-41



Une porte ouverte est prévue le Dimanche 28 Août à la salle M.M.Babin et le début de l'entraînement des équipes le dimanche 04 septembre.

Bonne reprise sportive après cette crise sanitaire qui aura marqué le monde associatif.

Gérard DENEUVE
Président du TCM St-Léonard



Saint Léonard Services

— Association loi 1901 —

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard
1, rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD
Association déclarée n° W762006743
Téléphone : 06 82 09 25 24 - 02 35 28 05 99 - Mail : stleonard.services@gmail.com



Des besoins, appelez le 06 82 09 25 24 - 06 61 65 64 29

ou contactez-nous par courriel

stleonard.services@gmail.com

C'est une association de loi 1901 à but non lucratif, elle a été créée le 11 octobre 2016. Depuis, cette date l'association ne cesse d'évoluer, et nous sommes à votre service.

Actuellement nous avons 4 personnes employées pour des prestations d'aide à domicile.

3 Femmes : CHRISTELLE, CATHY ET CAMILLE pour l'aide ménagère et 1 Homme BRUNO pour le jardin.

L'activité SLS propose les tâches suivantes :

- **Tâches ménagères** : changer les draps, nettoyer la cuisine et la salle de bains, désinfecter les sanitaires, nettoyer le sol...
- **Tâches de jardinage** : tonte de haies, pelouses, nettoyage de bordures...
- **Tâches de petit bricolage** : accrocher des tableaux...



Le bureau est composé comme suit :

- **Victor BALIER** Président
- **Marie-Claire LEBAS PIGNOL** Vice-présidente
Membre permanent Conseil Municipal
- **Marie-Pierre PRIEUR** Trésorière
- **Catherine LEVARAY** Trésorière adjointe
- **Nathalie LETELLIER** Secrétaire
- **Marie Lise DEGREMONT** Administrateur
Membre permanent CCAS
- **Daniel MOUROT** Administrateur
- **Nour KALIFFE** Administrateur
Membre permanent CCAS
- **Bernadette MALANDAIN** Administrateur
- **Annick LEBER** Administrateur

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.
Tél : 06 61 65 64 29
Marie-Claire Lebas Pignol



DE GAUCHE A DROITE : Victor Balier, Marie-Claire Lebas Pignol, Marie-Pierre Prieur, Nathalie Letellier, Bernadette Malandain, Marie-Lise Dégremont , Catherine Levaray, Annick Leber, Daniel Mourot, Nour Khalife.

Ci-dessous, nos tarifs de prestations :

Activités	Prix horaire facturé HT	Prix horaire facturé à régler TTC	Crédit d'impôt	Coût restant à votre charge
ménage	18,00	19,80	9,90	9,90
jardinage	18,00	21,60	10,80	10,80
bricolage	18,00	19,80	9,90	9,90

Renseignez-vous à la mairie

Cotisation annuelle : 15,00 €

Une aide du CCAS peut vous être accordée en fonction de la grille des plafonds de ressource.

CREDIT D'IMPOT POUR TOUS LES CONTRIBUABLES

La loi de finances pour 2017 prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les dépenses d'aides à domicile.

La généralisation du crédit d'impôt remboursable à tous les contribuables, actifs et inactifs, va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile.



